

# Bienvenue à **VANTOUX**

Les enfants grandissent...  
L'école aussi !



# Evénements

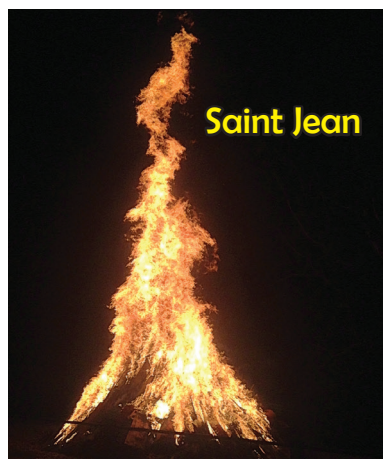
## Joli succès de la kermesse !

La participation massive de nombreux parents d'élèves, des enfants de l'école et la présence du soleil ont permis une totale réussite à cette journée. Merci aux municipalités de Vantoux et Nouilly pour le spectacle de magie offert à tous les petits écoliers.

Les nombreux stands de jeux ont été pris d'assaut dès leur ouverture. Les tours à poney et le service de restauration ont également connu un franc succès. Un grand merci à tous les bénévoles !



Kermesse de l'école



Saint Jean

## Feu de la Saint Jean et Fête du 14 juillet

Bravo à l'association Vantoux Loisirs pour l'organisation de la soirée de la Saint Jean ainsi qu'à la Lyre Sportive pour celle de la fête du 14 juillet. Ces deux manifestations incontournables et très prisées ont permis à nombre de Vantousiens de se retrouver et de passer deux belles soirées



14 juillet

Les bénévoles de la Lyre Sportive de Vantoux se sont tous mobilisés pour la préparation de la fête de la Saint Barthélémy, patron du village, inaugurée par le maire et Richard Lioger, nouveau Député de la Moselle.

Attractions foraines, manèges, buvette, restauration, concours de quilles... Tous les Vantousiens présents y ont trouvé de quoi passer d'agréables moments en famille ou entre amis.



Fête patronale





## Premier déplacement à Vantoux du Député Richard Lioger

A l'invitation de notre maire, Bertrand Brigaudeau, Richard Lioger, nouveau Député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Moselle et qui siège à la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale, s'est déplacé dans notre commune pour couper le ruban inaugural de la fête du village.

## Robert a tiré sa révérence

Après six années passées en tant qu'agent saisonnier dans la commune de 2009 à 2014, suivies de 3 autres comme agent communal, Robert Nicolas, sympathiquement connu par tous les Vantousiens, a fait valoir ses droits à la retraite. Auparavant, il avait passé une grande partie de sa vie professionnelle comme tourneur-fraiseur dans une entreprise messine. Ses parfaites connaissances du terrain communal et son expérience dans nombre de domaines techniques ont fait de lui un agent de très grande valeur qui a rendu beaucoup de services à la commune. « Très bonne retraite, bien méritée, Robi ! » lui a lancé M. le Maire.



### Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX  
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66  
Email : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-vantoux.fr](http://www.mairie-vantoux.fr)

Directeur de la publication : **Bertrand BRIGAUDEAU**  
Mise en page / Photos : **Thierry ROBINET**

Impression : **Advisual ImproRepro - Maizières-lès-Metz**

# Editorial

## Mes chers concitoyens,

*Le temps passe, nous sommes déjà à mi-mandat ! Nous pouvons d'ores et déjà tirer un bilan de l'action municipale réalisée au cours des trois premières années et nous nous sommes engagés sur huit point-clés :*

- L'école les Moulins
- L'accueil de nouveaux habitants avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- L'étude de l'enfouissement des réseaux
- L'aménagement du parc municipal
- L'aménagement des berges du ruisseau et des sentiers communaux
- Le soutien à la vie associative, culturelle, et sportive
- La mise en valeur du patrimoine local (Bâtiment Prouvé, chapelle...)
- La stabilité fiscale.

*La conjoncture est difficile : Comment rendre un service public de qualité avec des moyens en baisse et des réglementations de plus en plus pointilleuses et pesantes ? Malgré les contraintes, il faut analyser les dossiers avec énergie et optimisme, mais sans précipitation. Je pense plus particulièrement à la semaine de quatre jours : Un décret publié le 28 juin ne nous a pas permis de mettre en œuvre ce changement pour cette rentrée. En effet, il convient de revoir une organisation pas si ancienne (le contrat PEP, les horaires de travail, les horaires des transports...)*

*A l'école, nous avons transformé le préau en salle de classe en six semaines pour répondre rapidement à l'ouverture d'une nouvelle classe.*

*Je souhaite évoquer prochainement ces différents sujets lors d'une réunion publique, ce sera l'occasion d'échanger avec vous. En attendant de vous retrouver, je souhaite à tous, une bonne rentrée.*

**Votre Maire  
Bertrand Brigaudeau**



# Délibérations

Compte rendu du Conseil Municipal de mai 2017,  
sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Objet : Demande de subvention agrandissement école Les**

**Moulins :** Vu que l'école Intercommunale Les Moulins appartient à part égale aux communes de Nouilly et de Vantoux, Vu la convention trentenaire signée par les deux communes du 16 novembre 2012 et son avenant du 25 septembre 2014 précisant que la contribution des communes en investissement et en fonctionnement se fera à part égale, Vu que l'extension de l'école Intercommunale Nouilly-Vantoux était prévue dès sa construction, Vu le succès de l'accueil périscolaire de Nouilly-Vantoux et le courrier de l'inspection académique en date du 3 février 2017 nous informant d'une création de classe supplémentaire, il est nécessaire d'agrandir ces locaux, Vu la note explicative du projet (en précisant le budget prévisionnel pluriannuel des dépenses, le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de M. Le Préfet au titre de la DETR 2017 pour un montant de 111 269,33 € HT soit 133 523,20 € TTC et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Objet : Transformation de Metz Métropole en métropole :** Le Conseil Municipal, Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L5217-1 et L5217-2, Vu la délibération de Metz Métropole en date du 3 avril 2017 approuvant le projet de transformation en métropole de la Communauté d'Agglomération. Considérant que le projet de transformation en Métropole est subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux des communes membres. Après en avoir délibéré, approuve à 10 voix POUR et 3 ABSTENTIONS le projet de transformation en Métropole de la Communauté d'Agglomération.

**Objet : Création d'un poste d'agent technique en contrat CAE**

**CUI :** Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu des besoins rencontrés, il convient de renforcer les effectifs du service technique. Le maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour 26 heures hebdomadaires annualisées au service technique à compter du 1er juin 2017. Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire de catégorie C de la filière technique au grade d'adjoint technique en contrat CAE CUI pour 12 mois renouvelable jusqu'à 5 ans. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Vu le tableau des effectifs, décide à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire, de modifier ainsi le tableau des effectifs, et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Compte rendu du Conseil Municipal de juin 2017,  
sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Objet : Fond de concours Metz Métropole :** L'article L.5214-16-V du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que des fonds de concours peuvent être versés entre un EPCI et ses communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Par délibération en date du 18 octobre 2016, la commune de Vantoux a sollicité auprès de Metz Métropole un fonds de concours de 100 000 € pour le financement de l'agrandissement de l'école Les Moulins. Dans l'attente du vote du conseil de communauté de Metz Métropole sur l'attribution du fond de concours sollicité qui doit intervenir le 26 juin 2017, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement de ce fond de concours et approuve la convention financière jointe et autorise le Maire à signer ladite.

**Objet : Columbarium :** M. Le Maire informe l'assemblée qu'il ne reste plus qu'un emplacement de disponible dans le columbarium actuel et qu'il est nécessaire de contacter plusieurs sociétés de marbriers afin d'obtenir des devis pour agrandir le columbarium. A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. Le Maire à faire des demandes de devis et à valider celui qui sera choisi.

## Correctif...

### PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère)

Comme annoncé dans la gazette précédente, et malgré le feu vert donné par la préfecture du Grand Est à la mise en place de la circulation différenciée en cas de pic de pollution dans les communes de la région, la ville de Metz qui ne fait pas partie des 17 communes les plus polluées de France (comme Nancy ou Strasbourg) n'est pas - pour le moment - concernée par l'apposition de la vignette anti-pollution Crit'air sur le pare-brise

Renseignements :  
[certificat-air.gouv.fr/demande/cgu](http://certificat-air.gouv.fr/demande/cgu)



### La fibre 100 % fibre bientôt à Vantoux

Orange a débuté le déploiement du réseau fibre optique sur la commune de Vantoux. Ce nouveau réseau 100 % fibre permet d'amener le très haut débit directement du central téléphonique d'Arsenal situé à Metz jusqu'à la prise du salon de chaque habitation. Avec la technologie FTTH (fiber to the home), les informations circulent à la vitesse de la lumière. Les Vantousiens pourront ainsi bénéficier d'un débit de 100 Mbits/s minimum, qui pourra être augmenté selon l'offre choisie. Toute la famille profitera en même temps de tous ses écrans : quand les uns regardent la TV en Ultra Haute Définition, les autres en profitent pour surfer et télécharger leurs musiques et leurs films sur internet.

À Vantoux, les études ont commencé. La fibre utilise les gaines souterraines existantes, ce qui n'occasionnera que peu ou pas de travaux de génie civil sur les trottoirs. Les premiers raccordements de logements d'habitation ou de locaux professionnels sont attendus pour mi-2018. Afin que les habitants de Vantoux qui habitent dans un immeuble collectif puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important qu'ils se manifestent auprès de leur syndic ou de leur bailleur immobilier pour demander que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur-aménageur Orange pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et chaque habitant pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final de son domicile.



L'ancien préau situé sous l'école...

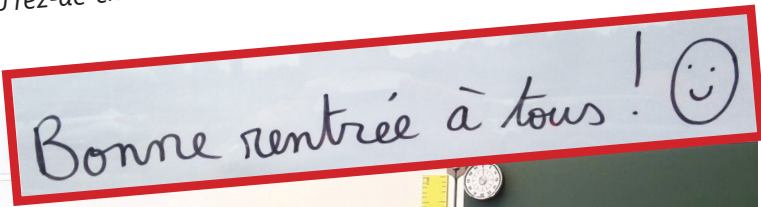


... transformé en une nouvelle salle de classe

# Quoi de neuf à l'école Les Moulins ?

## Une nouvelle salle de classe

Pour répondre rapidement à l'ouverture d'une nouvelle classe due à un afflux d'élèves, des travaux ont été entrepris cet été : le préau de l'école situé au rez-de-chaussée a été transformé en une nouvelle salle de classe.



## De nouveaux enseignants...

De gauche à droite :  
 M. François HERRMANN, en complément, deux jours par semaine, s'occupe des Cours Moyen 1 et 2 de petite et moyenne section.  
 Mme Isabelle MEXMAIN a en charge le Cours Préparatoire.  
 Mme Muriel PERRIN, en complément un jour par semaine, a en charge les moyennes et les grandes sections.  
 Quand à Mme Véronique JUNGER, elle s'occupe du Cours Élémentaire 2 ainsi que du Cours Moyen 1



## *Lyre Sportive : Petits moyens, gros résultats !*

**Florian Muller, le jeune président de la Lyre Sportive de Vantoux, termine sa deuxième saison à la tête du club. Lors de la dernière assemblée générale, il a mis en avant l'excellente saison réalisée par son staff composé d'une cinquantaine de joueurs et dirigeants**

*« L'équipe première qui évoluait en 3e division a terminé première de son groupe et jouera désormais en deuxième division. Et l'équipe réserve qui évoluait en 4e division monte également en troisième division. C'est une totale réussite sportive pour un aussi petit club aux moyens limités, qui s'entraîne depuis de longues saisons sur un terrain rouge mal éclairé et qui joue sur un terrain vert en mauvais état. Cette saison, notre objectif sera le maintien des deux équipes à ce niveau ! »* précise le président. Mais comme l'a si bien rappelé Benjamin Lafort, l'arbitre du club, *« Ce qui fait la force de la Lyre Sportive, c'est l'état d'esprit qui règne au sein de cette bande de copains, potes pour la plupart. L'ambiance dans les vestiaires ou au club house, avant les rencontres mais surtout après, est enviée par toutes les équipes qui se déplacent à Vantoux. Un ancien dirigeant en partance avait même dit avoir pleuré en arrivant au club en découvrant ses installations mais avoir également pleuré en le quittant ! »*

*Cette saison, c'est Kokuy, ancien joueur-entraîneur du club, qui a pris en charge l'équipe première. Il est épaulé par Sébastien Delauzanne, ancien joueur également. Côté travaux, il a été projeté de poser un grillage derrière le terrain rouge d'entraînement pour empêcher aux ballons de sortir. Mais la priorité est de remettre en peinture la main courante autour du terrain vert. Pour cela, il sera fait appel aux joueurs ainsi qu'à quelques retraités motivés. L'amélioration de l'éclairage du terrain rouge est aussi d'actualité.*



*Entouré de Frédérique Devot, la secrétaire du club et de son trésorier Baptiste Namy, le président de la Lyre Sportive de Vantoux Florian Muller, est très satisfait de la saison écoulée*



Impasse des  
Vignerons au  
Mi-Mangenot

# Fêtes des Voisins 2017



Au Clos du Moulin



Rue Jean-Julien Barbé

# Les mardis récréatifs pour les aînés

Chaque mardi après-midi, de septembre à juin, les aînés du village âgés de 60 ans et plus sont invités à se retrouver dans la petite salle du foyer communal pour des après-midis récréatifs, de 14 h à 18 h. Madeleine Fogelgesang et Marie-Anne Altendorff, les deux bénévoles qui s'occupent de leur mise en place vous y accueillent avec le sourire !

Une fois que tout le monde est là, de petits groupes se forment, et c'est parti pour d'interminables parties de cartes. D'autres tricotent... Mais souvent ça papote ! Même si beaucoup se voient régulièrement dans le village, on a toujours une petite anecdote à se raconter !

Vient ensuite l'heure du goûter, offert par la municipalité, avec café et viennoiseries. On y fête régulièrement les anniversaires de chacun. Une fois par mois, un intervenant extérieur propose également aux personnes intéressées un atelier décoration florale (avec participation financière). Chacun repart ensuite avec sa composition.



Section marche



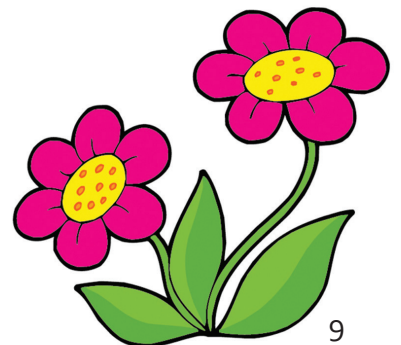
Atelier floral avec un intervenant extérieur

Pour les personnes intéressées, sachez que ces après-midis détente ont repris depuis le mardi 12 septembre dernier. Et pour celles et ceux qui seraient tentés par la marche, notez que cette activité a également repris, toujours avec Mme Jan. Rendez-vous devant le Centre Socioculturel chaque jeudi dès 14 heures.

# Fleurissement



Comme chaque année,  
au gré de balades  
à travers les rues  
de la commune,  
on découvre le talent  
et le bon goût  
des vantousiens pour  
le fleurissement  
de leurs jardins.  
Pour le plus grand  
plaisir des yeux !





## Journée détente avec AVL



Les cochonneux de Vantoux

Une soixantaine de marcheurs ont suivis les traces de Robert pour une balade d'une dizaine de kilomètres à travers le ban communal. A leur retour, après l'apéritif offert par l'association, le repas au centre socioculturel : 4 beaux cochons à la broche préparés par le chef Régis et ses acolytes : Edouard, Roger et Rémi. Le tout dans une ambiance festive et musicale très appréciée par les 160 convives. Encore une bien belle journée organisée par l'association Vantoux Loisirs.



# Infos pratiques

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

## HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés

**PERMANENCES D'ELUS :** Les adjoints au maire Françoise Jan, Antoine Dorr et Jacky Kam assurent des permanences matinales en mairie. De son côté, M. le maire Bertrand Brigaudeau est à votre disposition les lundis matin. Les administrés souhaitant contacter un de ces élus peuvent prendre rendez-vous en téléphonant en mairie aux heures d'ouverture au 03 87 36 61 09.

## BATTUES DE CHASSE

Calendrier des battues de chasse prévues pour la saison cynégétique 2017/2018 sur le lot communal de Vantoux :

- Vendredi 27 octobre 2017
- Vendredi 3 novembre 2017
- Vendredi 17 novembre 2017
- Samedi 25 novembre 2017
- Vendredi 1er décembre 2017
- Samedi 16 décembre 2017
- Vendredi 29 décembre 2017
- Vendredi 5 janvier 2018
- Vendredi 26 janvier 2018



## CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



## Etat-Civil

### Décès

- ROGER Jean, le 9 juin 2017 2017
- MULLER Michel, le 24 juin 2017 (Alice Sar)
- KNEIB Raymond, le 25 juillet 2017 (Alice Sar)
- DALBIN Marie, née TOUSSAINT, le 30 juillet 2017 à Gorze
- PICCONI Agnès, née OGLAZA, le 10 août 2017 (Alice Sar)

### Naissances

- Paul HUSSON-TISSIER, le 25 mai 2017

### Mariage

- Romain MARTINONI et Jahnvi BHAGWATI, le 26 août 2017

## Gymnastique avec Vantoux-Loisirs

**ATTENTION !** Plus de cours avec Sophie le mercredi de 20 à 21 h. Ils seront désormais assurés le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 dès le 18 septembre. (Attention, pas de cours le 25/09). Tarif 60 € pour l'année plus 5 € d'adhésion à l'association Vantoux Loisirs. Prévoir un tapis de gym et des altères de 500 g ou 1 kg. Deux cours d'essais avant les inscriptions définitives le 2 octobre. Se munir d'un certificat médical.

## Agenda

**Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017 :**  
Exposition d'automne organisée par la municipalité.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Mardi 31 octobre 2017 :**  
Soirée Halloween organisée par la Lyre Sportive.  
Centre socioculturel  
Salle Raymond Mervelet



**Samedi 11 novembre 2017 : Armistice de 1918**  
- 10 h 15 : Messe en l'église Sainte-Lucie de Vallières.  
- 10 h 30 : Dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Vantoux, puis remise de récompenses.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Dimanche 31 décembre 2017 : Soirée Nouvel An**  
organisée par Vantoux Loisirs. Centre socioculturel

**Dimanche 7 janvier 2018 : Vœux de la municipalité.**  
Accueil des nouveaux Vantousiens.  
Remise des diplômes des maisons fleuries et des décorations de Noël.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet



## Au centre socioculturel

### Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017

Les 2 expositions précédentes d'artistes locaux ayant remporté un grand succès, nous renouvelons l'expérience. Nous attendons avec impatience votre participation à cet événement placé sous le signe de la convivialité. Alors à vos inspirations... et venez nous surprendre !

**Le bulletin d'inscription est à retirer en mairie ou à demander par e.mail : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)**

Pour tous renseignements,  
Béatrice POUSELER : 06 63 94 25 46

Dans le rétro...



Elisabeth Tailleleur, à gauche, et ses employées

## Chez Lilo & Jeannot

Sylvie et Jean-Marc Tailleleur ont baigné la plus grande partie de leur enfance dans le petit commerce que tenaient leurs parents au 37 de la rue Jean-Julien-Barbé. Ils nous replongent dans l'ambiance de cette petite entreprise familiale qui a fait le bonheur de bien des vantousiens durant près de trente ans !

**P**récedemment tenue par la famille Jonvaux puis par la famille Toussaint jusqu'en 1955, c'est en octobre de cette même année que Jean et Elisabeth Tailleleur - alors surnommés Jeannot ou le père Tailleleur et elle Lilo - ont repris cette Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie.

Idéalement situé sur la place du village le long de la route principale, le commerce a rendu bien des services à une clientèle de passage mais aussi à de nombreux habitués.

On y vendait de tout : en plus de sa fonction d'épicerie, boucherie et boulangerie, on y trouvait un rayon mercerie, cadeaux, jouets, articles scolaires... Et aussi un rayon presse, très prisé à l'époque.

Boulangier-pâtissier de formation, Jean était ravi de vivre de sa passion. Ses bons gros pains étaient très appréciés ici comme ailleurs. Avec sa camionnette orange, il faisait les tournées dans tous les villages environnants.

Un jour, le four à pain est tombé en panne et devant le coût exorbitant de sa remise en état, Jean a décidé, de crève-cœur, de laisser définitivement tomber la fabrication de pain. Et surtout il dû se résoudre à l'acheter à l'extérieur afin de poursuivre ses tournées.



Sylvie, l'aînée des enfants raconte : « *Dès mon plus jeune âge, j'ai beaucoup aidé mes parents au magasin. Plus grande, j'allais régulièrement aux Halles de Metz-Nord en deudeuche pour l'achat des fruits et légumes. Je me souviens que des habitants du village venaient avec des tartes pour les cuire dans le four à pain avant qu'il ne soit complètement refroidi. Je me rappelle aussi qu'à Vantoux, nous étions les tout premiers à avoir le téléphone. Ainsi l'épicerie a longtemps fait office de cabine téléphonique* ».

Jean-Marc, a peu de souvenir de cette époque car il était trop jeune. Il se rappelle pourtant d'une anecdote que son papa lui avait raconté « *A la fin des années cinquante, lors d'un hiver très froid, tout le stock de bouteilles entreposées dans la cave avaient gelé* ».

Vers la fin des années cinquante, Marie-Claire, une voisine qui fréquentait la petite école communale située juste à côté de l'épicerie se souvient : « *à chaque récréation, accompagnée d'autres élèves, on faisait la queue pour acheter des croissants ou d'énormes schneck (pains aux raisins)* ». Quelques années plus tard, elle y a même travaillé. Elle se rappelle aussi que tous les invendus du magasin étaient écoulés par le patron lors de sa tournée.

La concurrence d'un second commerce ouvert dans la même rue en janvier 1966 et, quelques années plus tard, les énormes frais qu'aurait engendré la mise aux normes du magasin ont fini par avoir raison du petit commerce. Il ferma définitivement ses portes en 1982, après 27 années de services rendus aux villageois.

Longtemps abandonné après le décès de ses propriétaires, il a été réhabilité aujourd'hui en maison d'habitation.

Thierry ROBINET



La camionnette de livraison dans les années 70